

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Un an. 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Mai 1878.

Chronique générale.

M. Gambetta, réélu président de la commission du budget, devait bien à ses collègues quelques mots de remerciements pour cette gracieuseté. Il les a donc gratifiés d'un discours.

Le chef des opportunistes est d'une naïveté affectée quand il voit dans sa nomination « un gage d'accord et de parfaite solidarité. » M. Gambetta a pris soin, en effet, de supprimer toute représentation de la minorité de la Chambre dans la commission, et le droit de critique est un droit que l'on perd en entrant dans la petite bourse de la République.

Que M. Gambetta trouve que tout va pour le mieux, rien de plus naturel. Il est content; sa fortune politique n'est-elle donc pas un gage suffisant de la prospérité nationale ?

Le président réélu de la commission déclare de nouveau que les ministres « ont toute sa confiance, » et les commis de la majorité sont proclamés des hommes « d'une haute capacité. » Quant à la diminution des charges que M. Gambetta appelle le « legs des désastres de l'Empire, » et qui pourraient être imputées, en partie, avec non moins de justice, aux folies furieuses de certains républicains, elle est annoncée sous la forme vague d'une promesse banale. Nous sommes loin du programme qui a dupé tant d'électeurs.

En constatant la ferme intention que la Chambre a toujours eue de « donner à la force défensive de la France tout ce qui est nécessaire pour la porter à son plein et entier développement, » M. Gambetta fait remarquer « qu'il importe de ne pas dépasser la mesure et de rester fidèles à l'œuvre de paix et de civilisation que la France poursuit exclusivement. »

On voit que le maître de l'opportunisme se pique d'être devenu un homme de gouvernement, et que les voyages ont instruit ce démocrate qui s'est frotté à la pompe corruptrice des cours.

Quant à la civilisation, est-ce bien aux païens modernes à se targuer d'en être les pionniers ?

Travailler à détruire la foi d'un peuple dont la constitution comme nation date du baptême de son roi victorieux et repose sur la fidélité à remplir sa mission catholique, c'est faire œuvre de barbarie et non de progrès; c'est troubler la paix sociale aussi désirable que la paix extérieure que nous voulons tous; sur ce dernier point, M. Gambetta a raison.

Après le maître omnipotent, M. Germain a pris la parole et, sur sa proposition, la sous-commission dont il fait partie a été chargée de « dresser l'état exact de la situation financière de la France, cet état ne ressortant pas avec suffisamment de clarté des documents officiels mis à la disposition de la commission. »

Ce blâme indirect au ministère que venait de louer M. Gambetta contient une approbation implicite du projet d'inventaire de la fortune publique et privée, qui a été déposé par un groupe de députés radicaux.

M. Germain voudrait bien du portefeuille des finances, cela est clair. Le député de l'Ain, se dépouillant de plus en plus de ses incertitudes centre gauche, en arrive à des motions dont la gravité ne saurait échapper à personne. M. Léon Say n'a qu'à se soumettre ou à se démettre.

M. du Demaine, maire d'Avignon, vient d'être suspendu pour un mois de ses fonctions. L'arrêté porte qu'il a violé les instructions préfectorales lors des élections complémentaires du 5 mai.

Le 30 mai, date fixée par les libres-penseurs pour fêter le centième anniversaire de

la mort de Voltaire, rappelle aussi le souvenir d'un autre anniversaire.

C'est le 30 mai que Jeanne d'Arc, livrée traitreusement aux Anglais, mourait par les flammes, victime de son héroïque dévouement à la France.

Et le 30 mai prochain, des Français se réuniront pour fêter la mémoire de l'ignoble insulteur de Jeanne d'Arc !

Volontaire ou non, cette coïncidence devait appeler les protestations de quiconque a le sentiment de l'honneur de son pays.

C'est Orléans qui donne le signal. Plusieurs journaux de Paris ont reçu la lettre suivante :

« Orléans, le 12 mai 1878.

« Monsieur le rédacteur,

« Les manifestations qui auront lieu à Paris, le 30 mai, soulèvent dans toute la France des protestations qui ne sont, nulle part, plus légitimes et plus ardentes qu'à Orléans.

« C'est le 30 mai que des Anglais brûlèrent Jeanne d'Arc, et c'est le 30 mai que des Français choisissent pour fêter, à Paris, le triomphe de son insulteur.

« Les Orléanais se proposent d'offrir une réparation à leur libératrice, et de relever, à la place même où elle battit les Anglais, le monument expiatoire tel qu'il existait avant 1793.

« Pour cette œuvre toute patriotique, ils font appel à tous les Français qui mettent encore Jeanne d'Arc avant l'homme qui a essayé de la flétrir.

« Ils vous demandent, monsieur le rédacteur, de prêter à leur souscription nationale la publicité de votre journal, dont ils connaissent le patriotisme et l'honnêteté. »

L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

On écrit de Vienne (Isère) à la *Décentralisation* :

« Les sinistres financiers se succèdent sans interruption. Nancy, Paris, Marseille sont là pour le dire. Quant à nous, voyez

plutôt le *Comptoir du Commerce*, Joseph Bardet et C^{ie}, société en commandite par actions, au capital de 4,200,000 fr., qu'une délibération récente d'actionnaires avait porté à 2 millions, qui vient de sauter. La débâcle est épouvantable. Les dépôts sont compromis. Dans quelle proportion ? On n'ose se l'avouer.

« Enfin, le gérant a été écroué hier à la maison d'arrêt de Vienne.

« La place va être éprouvée. On doit s'attendre à beaucoup de faillites, et sous peu. Mais, à quand donc alors la République prospère ? »

Etranger.

On lit dans le *Morning-Post* du 10 mai :

« Le Prince impérial a dîné, mercredi, avec Sa Majesté la reine et la famille royale à Buckingham-Palace.

« Son Altesse Impériale était accompagnée de M. F. Piétri. »

Et dans le *Morning-Post* du 11 :

« S. M. l'Impératrice Eugénie a fait cette après-midi une visite à la reine.

« L'Impératrice a été reçue à son arrivée par la reine, son altesse impériale et royale la princesse héritière d'Allemagne, la princesse Béatrix et les dames et gentilshommes de leur suite.

« L'Impératrice était accompagnée de M^{me} la comtesse Clary et de M. le duc de Bassano. »

LE PRINCE AMÉDÉE.

Il circule en ce moment à Rome une nouvelle qui ne manque pas de gravité. On affirme que, dès qu'il sera de retour de Paris, où il préside la commission italienne de l'Exposition, le duc d'Aoste donnera sa démission de commandant du 7^e corps d'armée. Le siège de ce commandement est à Rome, et Son Altesse Royale se refuse à l'exercer dans cette résidence par des motifs

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DEVOIR

(Suite et fin.)

Chaque fois que, près d'entreprendre une œuvre, son mari disait : Demain, elle souriait tristement.

Elle essaya du moins de retarder, par son travail et son économie, la ruine qu'il préparait. Elle renvoya sa domestique, en prétextant qu'elle ne pouvait s'accoutumer à son caractère, n'employa plus d'ouvrières, et fit tout elle-même.

Elle passait les jours entiers et une partie des nuits d'hiver travaillant près de ses enfants, avec une seule chandelle et sans feu; son front devenait chaque jour plus pâle, ses yeux plus fatigués; enfin elle tomba dans une langueur qui l'épouvanta elle-même.

Pendant ce temps, Edouard continuait à gaspiller ses journées. Il se ranima pourtant un peu, en apprenant du notaire chez lequel il avait placé la dot de Louise qu'il ne lui restait plus que quelques mille francs. Il s'enferma dans son atelier, et

acheva plusieurs tableaux qui cette fois furent reçus.

Louise avait vu ce changement avec une profonde joie; et malgré son état de souffrance, elle voulut se rendre au Louvre avec son mari pour y voir ses compositions et jouir de l'admiration de la foule.

Mais, à son grand désappointement, elle vit que tout le monde passait devant les toiles d'Edouard sans regarder.

En arrivant à la plus importante, elle aperçut pourtant deux hommes qui s'étaient arrêtés; son mari les reconnut: l'un d'eux était le peintre le plus célèbre de l'époque, et l'autre un collectionneur dont le goût faisait loi.

Le jeune peintre et Louise s'arrêtèrent à quelques pas, pour entendre le jugement qu'ils portaient.

« Voyez, disait le collectionneur, que d'incorrections ! quelle négligence ! Ce n'est point un tableau, c'est à peine une esquisse, et tout y manque, sauf la prétention. »

« Ce qui lui manque surtout, répondit le peintre, c'est la puissance créatrice. Il est aisé de voir que le peintre est un de ces jeunes gens fort habiles en paroles, mais incapables de produire, et qui n'ont de l'artiste que les aspirations. Sa centième toile ressemblera à celle-ci; ce sera toujours une idée ou un raisonnement, jamais un

tableau. Il n'est pas né pour être peintre.

« Cela est évident, répéta le collectionneur en repliant son binocle, il n'est pas né pour être peintre. Tous deux s'éloignèrent à ces mots.

Edouard était demeuré pâle et éperdu.

« Mon ami, murmura Louise en serrant le bras de son mari contre le sien, ces hommes se trompent. »

« J'ai peur que non, dit Edouard devenu humble par désespoir... Tout ce qu'ils ont dit est vrai... vrai... je le vois maintenant. Ce tableau est froid, mal peint, horrible !... je voudrais le fouler sous mes pieds ! »

« Edouard ! s'écria Louise, reviens à toi... Quand tu te serais trompé, songe que nous te restons, moi et tes enfants. »

La conversation qu'il avait entendue au Louvre avait été pour Edouard un trait de lumière; il commença à douter de lui. Mais ce ne fut qu'une cause de plus à son inaction: incapable d'une forte résolution, et cherchant le but de la vie, non dans l'accomplissement du devoir, mais dans la satisfaction des instincts, il se laissa aller à un découragement complet.

Cependant la santé de Louise allait toujours déclinant. Un jour que son mari était absent, elle se décida à faire venir un médecin célèbre.

Elle lui expliqua tous les symptômes de son mal, répondit à toutes ses questions, puis lui demanda,

en le regardant fixement, si elle pouvait être sauvée.

« Vous le pouvez, madame, répondit froidement le médecin, la maladie n'est point à son dernier période; mais pour cela il n'est qu'un traitement.

« Lequel ? »

« Repos absolu, point de veilles, et surtout aucune douloureuse émotion. »

Louise se leva, et, courant à ses deux enfants qu'elle serra dans ses bras :

« Alors vous êtes orphelins ! s'écria-t-elle en sanglotant; car rien de cela ne m'est possible ni permis. »

Le médecin salua gravement, et sortit.

Mais à peine la porte s'était-elle refermée sur lui, que celle de l'atelier s'ouvrit; Edouard parut.

Il s'avança vers Louise, les bras ouverts et les yeux en larmes.

« Non, dit-il, tu ne mourras pas, chère créature !... Je viens de rentrer, j'étais là, j'ai tout entendu !... Pardonne-moi; jusqu'à présent j'ai été un égoïste et un lâche... »

Louise fit un mouvement.

« Oui, reprit-il vivement, un lâche; car je n'ai point eu la vertu du dernier ouvrier de nos faubourgs. Mais sois tranquille, à partir d'aujourd'hui j'ai vu le vrai chemin. »

A ces mots, il embrassa tendrement sa femme

de convenance et d'égards pour le Souverain Pontife.

Faut-il croire à cette nouvelle? Nous l'ignorons encore, mais on en parle avec insistance, et beaucoup de personnes y ajoutent foi.

Les journaux avancés feignent de n'y pas croire, ils y croient vraisemblablement plus qu'ils ne le disent; mais ce qui les offusque, c'est le motif auquel on attribue la détermination du frère du roi d'Italie. Ce motif n'est pas de leur goût, et ils se refusent à l'admettre. A part cela, que leur importe que le prince conserve ou résigne son commandement?

Il faut sans doute attendre pour savoir si la nouvelle se confirmera. Mais, si elle est exacte, quant au fait de la démission, nous admettons très-volontiers, quant à nous, que le motif de cette retraite est précisément celui dont tout le monde parle à Rome.

On se souvient qu'après la mort de la princesse sa femme, succombant aux suites d'une maladie causée par les angoisses de sa cour et malheureuse royauté en Espagne, le prince Amédée avait cherché sa consolation dans les pratiques pieuses; on avait même dit qu'il voulait se retirer du monde et entrer dans les ordres.

Les bruits d'alors étaient-ils fondés? Nous ne savons. Mais il est certain que S. A. R. le duc d'Aoste est très-croyant et très-religieux. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que, personnellement, il ne voulût rien faire qui pût contrister le cœur du Souverain Pontife.

LA FAMINE EN CHINE.

Plusieurs provinces du nord de la Chine sont depuis quelque temps en proie à une effroyable famine, notamment celles de Shan-Toung, de Pé-Tchéli, dont Pékin est la capitale, et de Shan-Si. Dans cette dernière, la moitié des habitants environ meurt de faim, et on s'y entretient pour s'arracher la nourriture. Des Sociétés se sont formées en vue de recueillir des souscriptions et d'acheter du blé pour la population affamée.

Le gouvernement a fait remise de l'impôt foncier aux trois provinces désolées par ce fléau, et il a, de plus, accordé un subside de 2,625,000 fr. Dix steamers chargés de riz sont récemment arrivés à Tien-Tsin, ou plus exactement Tian-Tsin (lieu célèbre par le traité conclu en juin 1859 entre la Chine, la Russie, l'Angleterre et la France). Malheureusement les voies de communication sont insuffisantes, et les secours n'arrivent que trop tardivement.

On sait que le chemin de fer de Woosung, ouvert il y a douze mois environ et qui pendant cet espace de temps avait transporté 187,876 passagers et couvert au-delà de ses dépenses, a été fermé par le gouvernement. D'après une dépêche adressée au *Daily News*, par son correspondant de Pékin, on peut estimer à 5 millions le chiffre de la population qui souffre de la famine dans la seule province de Shan-Si. Il n'est pas inutile de remarquer que les premières victimes du

et sortit.

Louise demeura à la fois heureuse du changement qui venait de s'opérer dans son mari, et inquiète de ce qu'il allait faire.

Elle attendit jusqu'au soir; Edouard ne rentra pas. Une secrète terreur commença à s'emparer d'elle.

Le ciel était orageux; de larges gouttes de pluie commençaient à tomber; la Seine roulait des eaux profondes et noires. Une sorte de délire saisit la jeune femme: elle allait sans cesse de ses enfants endormis à la fenêtre, joignant les mains, et ne demandant rien à Dieu que le retour d'Edouard.

Enfin elle crut le reconnaître dans l'ombre... Il n'avait pas heurté qu'elle se précipitait vers la porte.

— Te voilà! s'écria-t-elle.

Et ce fut tout; elle étouffait de sanglots. Après l'avoir calmée:

— M. Duteil, le riche fabricant de Lyon, était ici, lui dit Edouard; je l'avais rencontré hier, j'ai voulu le revoir.

— Pourquoi?

— Regarde, répondit-il en lui montrant un papier ouvert.

— Qu'est-ce que cela?

— Le contrat par lequel il m'attache à sa maison comme dessinateur.

fléau, et les plus nombreuses, se sont rencontrées parmi les fumeurs d'opium, que l'énerverment de leur constitution a laissés presque sans défense.

Une foule considérable afflue tous les jours à la capitale Tai-Youan, où la mortalité s'élève à 400 personnes par jour. La plupart meurent de privations; quelques-uns, des excès qui suivent une trop longue abstinence; d'autres ont péri par le froid ou sous la dent des loups qui s'aventurent jusqu'à l'intérieur de la cité. On calcule que la province de Shan-Si a perdu, depuis le commencement de l'hiver, de 2 à 300,000 personnes. Une égale détresse règne dans les districts méridionaux de la province de Pé-Tchéli. (*Journal des Débats.*)

AFFAIRES D'ORIENT.

La Porte, qui jusqu'ici apportait chaque jour une nouvelle objection à la remise des places de Varna, Schumla et Batoum, vient, paraît-il, de se résigner à leur évacuation. Le départ des troupes ottomanes n'est pas effectué et il demandera encore un certain temps; mais le consentement est accordé.

Quelques dépêches disent que le général Toffeben a pressé le sultan, en le menaçant d'occuper sa capitale, si les trois places n'étaient pas remises aux mains des Russes. D'autres laissent pressentir que les nouvelles de Londres, de Vienne et de Saint-Petersbourg sur un arrangement probable auraient décidé le sultan.

Il est de fait que dans ce moment, malgré le langage du Nord, malgré toutes les difficultés qui restent encore à régler, le courant pacifique reprend le dessus. Nous constatons seulement un état de l'opinion, nous ne nous chargeons pas de justifier de telles espérances qui nous paraissent prématurées.

Une dépêche du *Standard* conteste les assertions du correspondant viennois du *Temps*, d'après lequel la Russie aurait accepté de soumettre le traité de San-Stefano au Congrès.

Elle nie que la Russie ait accepté cette soumission dans le sens anglais, c'est-à-dire que la Russie admet bien des rectifications au traité de San-Stefano, mais qu'elle ne reconnaît pas à cet égard le droit supérieur de l'Europe. (*Agence française.*)

La légation ottomane à Athènes proclame une amnistie pleine et entière pour tous les insurgés fuyards et chefs de l'insurrection. Ce soulèvement peut dès maintenant être regardé comme complètement fini. On assure que les négociations entre la Russie et l'Angleterre, à l'égard de la Grèce, ont abouti à un résultat favorable aux intérêts hellènes.

Les insurgés des montagnes de Rhodope ont adressé aux Grecs et aux mahométans la proclamation suivante: « Nous n'avons tous qu'un ennemi commun, le Moscovite, toujours altéré de pouvoir et de conquêtes.

— Ah! s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras, maintenant je sais que tu m'aimes.

— Mon rêve d'orgueil est fini, continua le jeune homme. Je comprends enfin que la loi pour chacun est de subordonner ses plaisirs à ce qu'il peut et à ce qu'il doit. Je la suivrai; tu vivras, Louise.

— J'en trouverai la force dans ton courage et ton affection, répondit-elle.

(*Magasin pittoresque, tome VIII.*)

Concours de LA PRIME, journal des Jeunes (Paris, 15, rue du Croissant), sous la direction de M. Paul Prouteau (de Saumur).

1° Tout Concurrent est libre de choisir son sujet, et de le traiter en prose ou en vers, en telle forme et genre qu'il voudra;
2° Toute composition reçue paraîtra dans le Journal;

3° Il sera fait, de ces divers articles, un Album splendide, pour l'époque des étrennes;

4° Et tout article paraîtra orné de la photographie du Lauréat, qui sera exécutée par l'éminent photographe Pierre Petit, tout dévoué aux Jeunes.

La Luce est ouverte à partir de ce jour, et ne sera close qu'au 31 octobre prochain.

Cessez vos luttes intestines et arrêtez l'effusion de votre sang; unissons-nous pour chasser cet ennemi d'un pays qui nous appartient en commun.»

Catastrophe de la rue Béranger

A PARIS.

Avant-hier soir, vers huit heures, une épouvantable explosion jetait l'effroi dans le quartier si peuplé du Temple; on crut un instant que le quartier tout entier allait sauter, tant la secousse avait été violente et s'était fait sentir au loin.

La nouvelle du sinistre se répandit bientôt sur les boulevards et allait en s'exagérant; on parlait de cent, de deux cents victimes. Heureusement le nombre est beaucoup moindre; mais on frémit en pensant aux épouvantables conséquences de cette explosion, si tous les habitants de la maison eussent été chez eux.

Au n° 22 de la rue Béranger, entre le passage Vendôme et le magasin du Pauvre-Jacques, se trouvait au rez-de-chaussée un magasin d'articles de ménage et de jouets d'enfants, appartenant à M. Blanchon. Parmi ces jouets se trouvait surtout une grande quantité de ces amorces pour pistolets d'enfants qui consistent dans une parcelle de matière explosible disposée sur un petit carré de papier. M. Blanchon s'était même fait une spécialité de ces jouets, appelés canon-amorce. Ces jouets, dont les prospectus et les marchands vantent sans cesse la parfaite innocuité, avaient déjà cependant causé, il y a quatre ans, la catastrophe de l'avenue de Vincennes: une fabrique de semblables amorces sauta dans une baraque isolée et fit de trop nombreuses victimes.

A huit heures du soir, au moment où le gérant de la maison Blanchon, M. Mathieu, venait de sortir, une terrible explosion retentit, suivie d'un bruit sourd, effrayant: la maison, haute de quatre étages, s'effondrait avec fracas, entraînant avec elle une partie des maisons portant les numéros 20 et 24. De cette haute maison, il ne resta plus qu'un monceau de débris, s'élevant à peine à la hauteur d'un deuxième étage et d'où s'échappaient des tourbillons de fumée et des gerbes de flamme.

On fut épouvanté en songeant au nombre des victimes que cette catastrophe avait pu faire, car cette maison ne contenait pas moins de 28 ménages, et on devait prévoir qu'à l'heure où s'est produite l'explosion toutes ces familles étaient réunies pour prendre leur repas du soir. Par un heureux hasard, il n'en était rien, et le chiffre des victimes, qui aurait pu s'élever à une centaine de personnes, est beaucoup moindre qu'on ne pouvait le supposer.

Outre un grand nombre de blessés dont nous ne pouvons encore préciser le chiffre, on a retiré pendant la nuit trois cadavres des débris; sur cinq blessés transportés à l'hôpital Saint-Louis, deux sont morts hier matin. On croit qu'il reste encore sous les débris de la maison cinq cadavres, mais on ne peut savoir s'il n'y avait pas d'autres personnes étrangères à la maison.

Ce matin, les débris fumaient encore et les pompes à vapeur jetaient toujours des torrents d'eau pour conjurer l'incendie. Les maisons portant les n° 20 et 24 sont ouvertes complètement dans leur hauteur et menacent de s'écrouler; on pourrait craindre de ce côté de nouveaux accidents, aussi des lignes de sentinelles et de sergents de ville arrêtent-elles la foule des curieux qui se pressent sur la place du Château-d'Eau et dans la rue de Turbigo.

On nous a dit qu'un caporal des pompiers avait été tué par la chute d'un débris de mur; cette nouvelle ne nous a pas été confirmée; espérons qu'elle est fautive.

Toutes les vitres de la rue dans un rayon de plus de cent mètres ont été brisées, on ne marche que sur des débris de verres. Aux magasins du Pauvre Jacques, il ne reste plus une glace. Mais une des maisons où l'explosion a produit le plus de ravages indirects est sans contredit la maison située en face du n° 22: elle aurait été criblée de balles et d'obus que sa façade ne présenterait pas plus de dégâts, les meubles des appartements ont été brisés; les glaces réduites en miettes; une pierre énorme, de la grosseur d'un tonneau de moyenne taille, a été lancée dans le jardin de cette maison à plus de quarante mètres du lieu de l'explosion. Hier matin, on a étançonné la façade de peur d'un éboulement.

Un tel degré de force de projection nous fait croire avec peine que le magasin de M. Blanchon ne contenait que ces amorces pour enfants; il n'y a guère que du picrate de potasse qui puisse produire de semblables effets.

Les secours ont été admirablement organisés. A la première nouvelle du sinistre, M. Gigot, préfet de police, M. Ansart, chef de la police municipale à la préfecture de police, le maire de l'arrondissement et ses adjoints, le commissaire de police du quartier, M. Lafontaine et M. Munk, officiers de paix, s'étaient rendus sur les lieux et dirigeaient les opérations. Les soldats des 104^e, 102^e, 90^e, 114^e et 125^e de ligne, casernés au Château-d'Eau, à la Courtille et à Popincourt, étaient arrivés immédiatement pour maintenir l'ordre et manœuvrer les pompes.

L'éboulement s'est fait d'un bloc et d'une façon si instantanée que plusieurs passants ont été atteints.

P. S. — Le gérant des magasins de M. Blanchon, M. Mathieu, est sain et sauf, ainsi que le concierge, le nommé Martenet; celui-ci avait pu, sans le secours de personne, se retirer du milieu des débris, entraînant avec lui sa femme qui avait eu la jambe cassée et portait sur le corps de fortes brûlures. Dans un étage supérieur, une petite fille aurait été protégée par une table et se trouverait sans blessure.

Les nombreux détachements de pompiers et de troupe durent d'abord, avant même de pouvoir songer aux victimes, éteindre l'incendie qui s'était déclaré à la suite de l'explosion. Ils ne pouvaient d'ailleurs combattre le feu et procéder au sauvetage qu'avec les plus grandes précautions et en courant de sérieux dangers, par suite de nouvelles explosions qui se produisaient de temps à autre.

Paris, 13 mai, soir.

Sept cadavres seulement ont été retirés sous les débris de la rue Béranger. Il y en a encore beaucoup, mais leur nombre est inconnu. Le propriétaire de la maison effondrée étant nouveau, n'a pu donner l'état de ses locataires.

Le nombre des blessés est inconnu, mais considérable; il y a déjà plusieurs amputés.

Le préfet de police a été fortement contusionné à la jambe et brûlé à la main gauche. Aucun sapeur n'a péri.

Les dégâts matériels sont considérables: la maison n° 22 n'existe plus, le n° 20 est presque détruit, le n° 24 est très-compromis; les maisons en face sont lézardées jusqu'au milieu de la rue Béranger; toutes les vitres et les glaces sont brisées.

Au théâtre Déjazet, — actuellement le Troisième-Théâtre-Français, — la représentation d'hier n'a pu avoir lieu. Toutes les vitres ont été brisées. Le caissier du théâtre a été blessé au cou par des éclats de glace.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du Président de la République, les électeurs du canton de Doué sont convoqués au dimanche 2 juin, pour élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Guionis, élu conseiller général.

L'ILLIADÉ D'HOMÈRE

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Par M. F. DABURON, ancien magistrat.

Avec le printemps, Saumur a vu apparaître deux ouvrages également remarquables, dus à la plume de deux de nos concitoyens. Nous avons déjà parlé des *Notices archéologiques* de M. G. d'Espinay; nous ne pouvons tarder plus longtemps à signaler la nouvelle traduction de l'*Illiade* d'Homère, par M. Frédéric Daburon, ancien magistrat.

C'est un travail digne de louanges. Notre compatriote, versé dans l'étude des classiques grecs et latins, initié à toutes les beautés, à tous les charmes qu'ils renferment, savait aussi qu'ils contiennent des détails qui ne doivent pas être mis sous les yeux de jeunes lecteurs, et il s'est mis à l'œuvre malgré son âge, disons plutôt avec toute l'autorité de sa longue expérience et de sa connaissance du cœur humain, pour donner une traduction d'Homère, exempté de ces mille situations que les parents seuls pouvaient accepter, traduction réduite encore d'une multitude de longueurs qui font languir l'action et fatiguent le lecteur.

Les notes de M. Daburon, que l'on trouve à la suite de chacun des chants, sont un véritable chef-d'œuvre : seules elles valent la lecture de l'ouvrage. Que d'appréciations qui frappent par leur justesse ! et en quel style pur et correct elles sont exprimées ! On sent que l'écrivain s'est nourri des œuvres des siècles de Louis XIV, d'Auguste ou de Périclès.

Dans ce nouveau travail, notre éminent littérateur n'a fait que continuer l'œuvre qu'il avait entreprise. L'*Odyssée* a été son premier essai en ce genre, et l'on sait avec quelle faveur ce travail a été accueilli dans le monde littéraire et quels témoignages flatteurs sont arrivés de toutes parts à son apparition. Voilà certes une garantie pour l'*Iliade*.

Grâce à M. F. Daburon, Homère se trouve rajeuni : il ne serait pas étonnant qu'il prit rang parmi les romanciers en vogue. L'*Iliade* surtout est, en son genre, le plus beau poème qui soit sorti d'une tête humaine, et la jeunesse studieuse sera heureuse de revoir, à la fin de ses études, dans le travail de M. Daburon, le poème de la guerre de Troie, qui a toujours eu le don de charmer et d'enflammer les jeunes imaginations.

On lit dans le *Patriote de l'Ouest* :

« Une de nos compatriotes, M^{lle} Lise Coquillon, des Rosiers-sur-Loire, vient d'obtenir le premier prix dans un concours poétique ouvert par la direction de la *Muse républicaine*.

Le sujet du concours était : *La mission de la femme contemporaine*. Ce sujet si opportun, si vivant, a inspiré à M^{lle} Lise Coquillon une pièce de vers dont le fond et la forme révèlent chez son auteur un cœur haut placé, un esprit libéral et un incontestable mérite littéraire. »

THEATRE DE SAUMUR.

Nous avons annoncé que M. Charles Masset avait obtenu de M. Emile Augier l'autorisation spéciale de jouer *les Fourchambault* dans notre région. C'est la semaine prochaine, le vendredi 24 mai, qu'aura lieu à Saumur la représentation de ce grand succès de la Comédie-Française.

M. Ch. Masset, de l'Odéon, jouera le rôle de Bernard; M^{lle} Largillière, du Théâtre-Historique, jouera celui de M^{lle} Letellier. Les autres principaux rôles auront pour interprètes : M. Howey, du Palais-Royal; M. Monti, de l'Ambigu; M. Courcelles, de la Gaité; M^{me} Darcy, du Palais-Royal; M^{me} d'Hernolf et M^{me} Droze.

COURSES D'ANGERS.

Les courses d'Angers auront lieu, cette année, les dimanche 23 et mardi 25 juin. Les prix qui seront courus dans les deux jours forment un total de 22,000 francs.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Audience du mardi 4 mai.

Affaire Bouget et Conseil : Voie et complicité.

Bouget, Jacques, né à Longué le 1^{er} septembre 1838, n'a ni profession ni domicile; Conseil, Louis, né à Domfront (Orne) le 27 mai 1842, est marchand de chiffons à Saumur.

Le 10 mai dernier, vers 40 heures du soir, Bouget, de passage dans la ville de Saumur, s'empara, sous un hangar, d'une tarelle en fer et de cordes appartenant à M. Cholet, entrepreneur à Saumur. Il se dirigea ensuite vers une maison isolée, située au Clos-Bonnet, commune de Saumur, où les époux Boutin-Desvignes ont l'habitude de se rendre fréquemment pendant la journée. A l'aide de la tarelle qu'il avait soustraite, l'accusé brisa la pierre de tuffeau, dans laquelle était scellée la porte d'entrée, et, pénétrant dans l'intérieur de l'habitation, il s'empara d'un certain nombre d'objets de toutes sortes, tels que des torchons, de la toile à voile, des chaussons, un tablier, un mouchoir, un sécateur, du vin, un flacon de rhum, plusieurs cuillers et fourchettes en étain, etc.

Il mit ces objets dans un sac que Conseil lui avait prêté et les porta chez son complice auquel il les vendit moyennant la modique somme de 2 fr. 60; il but avec lui le rhum qu'il venait de voler. Conseil revendit de suite une partie de ces objets, et offrit à M. Coudert de lui céder les couverts en étain

après les avoir préalablement rendus méconnaissables.

Bouget avoue avoir commis le vol; il a déjà subi douze condamnations, et le 3 mai dernier il sortait de la prison d'Angers.

Conseil prétendit d'abord qu'il avait refusé d'acheter la plupart des objets que Bouget avait déposés chez lui à son insu; il défia même la justice d'indiquer celui à qui il aurait offert de vendre les couverts en étain. Mais confronté avec M. Coudert, il changea de système et se contenta de soutenir qu'il ignorait leur provenance frauduleuse. Conseil a subi sept condamnations, presque toutes prononcées pour vol; plusieurs fois le tribunal lui a infligé des peines supérieures à une année d'emprisonnement.

Bouget et Conseil sont signalés comme des malfaiteurs dangereux et absolument incorrigibles.

Bouget, déclaré coupable sans circonstances atténuantes, est condamné à six ans de travaux forcés.

Conseil, récidiviste, mais vieillard de soixante-six ans, obtient des circonstances atténuantes et est condamné à cinq ans de prison. (J. de Maine-et-Loire.)

Nous lisons dans la *France* :

« Il y a, au bas du Procadéro, une petite serre admirablement aménagée, où je suis déjà retourné plusieurs fois et où je retournerai encore. C'est la serre d'un horticulteur d'Angers, et vous savez que les horticulteurs angevins ont la réputation d'être les premiers du monde. Dans cette serre, il n'y a qu'une espèce de fleurs : des azalées; mais les variétés obtenues par la patience et l'habileté de l'horticulteur sont innombrables. J'ai eu la curiosité de les compter, et j'ai trouvé près de huit cents variétés différentes. Dans une même couleur, on trouve vingt nuances diverses. C'est véritablement merveilleux.

Naturellement l'horticulteur a dû donner des noms à chacune de ses créations. Car ces fleurs-là sont bien des fleurs créées par lui, par son art magique. Si vous trouvez mille nuances aux fleurs, vous trouverez à leurs noms mille nuances politiques : celle-ci s'appelle Adolphe Thiers, celle-là maréchal de Mac-Mahon, telle autre porte un nom anglais, tel autre un nom allemand, et tout ce monde de fleurs fraternise. »

Nous pouvons dire, ajoute le *Journal de Maine-et-Loire*, que l'horticulteur angevin, dont parle la *France*, est M. Constant Lemoine, auquel le jury de l'Exposition a accordé le premier prix avec recommandation.

Le public angevin peut se rappeler avoir été à même d'admirer une partie de cette collection à l'Exposition d'Angers, l'année dernière, où M. C. Lemoine avait déjà obtenu une médaille d'or.

LA TRIBU DE HONGROIS-BOHEMIENS DANS L'ARRONDISSEMENT DE POITIERS.

La police de Poitiers s'est montrée fort avisée en interdisant, il y a quelques semaines, le territoire de la commune à la tribu de Hongrois qui se proposait d'y dresser sa tente.

La *Gartempe* nous édifie, en ces termes, sur la façon dont ces chaudronniers exotiques marquent leur passage dans les localités qu'ils traversent :

« Le 24 avril dernier, un Hongrois-Bohémien se présenta chez M. Auguste Péral, dit Grégoire, distillateur au hameau de la Rabatière, commune de Saint-Pierre-de-Maille (canton de Vouillé, arrondissement de Poitiers), et lui demanda s'il n'avait pas de chaudrons à réparer. Celui-ci lui fit voir une chaudière trouée au fond; il fut convenu entre eux du prix de 3 fr. par 500 grammes de cuivre employé. Comme le trou était petit, M. Péral crut que cette quantité de 500 grammes suffirait amplement pour faire cette réparation et accompagna cet étranger jusque sur la place de l'église de Saint-Pierre-de-Maille, où, en présence de deux autres Hongrois, on pesa la chaudière et on constata un poids de 40 kilogrammes.

L'ouvrage terminé, tous les trois rapportèrent la chaudière, qui fut pesée de nouveau, et on constata un poids de 75 kilogrammes, ce qui signifiait qu'on avait employé 35 kilog. de cuivre. Ces individus réclamèrent alors une somme fabuleuse. Péral se récria et refusa net; enfin, après quelques pourparlers, les Hongrois consentirent à réduire cette somme et acceptèrent

194 fr. que Péral s'empressa de leur donner, pour se débarrasser d'eux, disait-il, car ils commençaient à se fâcher et à l'intimider.

Après leur départ, Péral vérifia ce travail et fut fort surpris de voir, qu'au lieu de cuivre, cette chaudière avait été badigeonnée tout simplement avec une couche de peinture, imitant ce métal.

Voyant qu'il avait eu affaire à des escrocs, il se rendit sur-le-champ à Saint-Pierre-de-Maille, mais toute la bande de bohémiens avait disparu, comme par enchantement, dans la direction d'Angles et de Tournon; et dans cette dernière localité, ils furent perdus de vue.

La chaudière ne pesait en réalité que 40 kilog. et on s'était servi, pour la repeser, d'une fausse balance.

Un expert, qui a aussi examiné cette chaudière, a reconnu qu'on en avait martelé le fond, avant d'y mettre une couche de peinture, afin de mieux tromper le propriétaire, et qu'on l'avait détériorée, au lieu de l'avoir réparée. »

Faits divers.

Un tremblement de terre assez intense s'est fait sentir dans l'Ouest de la France, mardi, à sept heures trois minutes du matin.

A Vannes, à Hennebont (Morbihan), deux secousses très-fortes se sont succédé rapidement; elles marchaient dans la direction de l'Ouest à l'Est. La durée totale du phénomène n'a pas dépassé six secondes.

Une pluie fine et chaude n'a cessé de tomber durant toute la matinée à Hennebont.

On n'a pas d'accident à déplorer.

Le 9 mai, un parricide a été commis dans la commune de Lauvallon (Côtes-du-Nord). Le sieur F.-M. Caulet a, dans une querelle avec son père, tué ce dernier à coups de pied. L'assassin est arrêté et écroué à Saint-Brieuc.

Un jeune paysan, âgé de 22 ans, a été lâchement assassiné par trois autres jeunes cultivateurs au bourg de Merlevenez (canton de Port-Louis, Morbihan), où il y avait foire le 8 courant. Les coupables sont entre les mains de la justice.

Les journaux de Rouen annoncent que le château Boubert, le Mabile rouennais, a été détruit par un incendie.

Un industriel de Rouen, à l'occasion du mariage de sa fille, avait réuni, dans un banquet suivi d'un bal, ses 850 ouvriers. On avait dansé jusqu'à trois heures. La ronde de nuit, après le départ des convives, n'avait rien signalé, et, une heure après, l'établissement était en feu.

Les dégâts s'élèvent à 140,000 fr. couverts par des assurances de 300,000 fr.

Un fait sans précédent vient, dit le *Messageur du Midi*, de se passer à Béziers :

Le jeune X..., dont le *Messageur* tait le nom par égard pour quelques membres de sa famille, était employé depuis quelques mois dans une maison de banque de la ville.

Obligé de remplacer exceptionnellement l'encaisseur ordinaire de la maison, il courut les rues toute la matinée; puis vers midi, la sacoche pleine, il rentra à son domicile pour déjeuner. Il fit d'abord son compte. Il était juste.

Après déjeuner, il se rendit à son bureau pour déposer les fonds entre les mains du caissier. O surprise ! mille francs manquaient.

Le jeune garçon revint sur ses pas sans rien avouer encore à son patron. Aucun indice. Désespéré, éperdu, il n'osa pas rentrer au bureau.

Mais le gérant de la maison de banque ne tarda pas à constater le déficit dans la sacoche abandonnée toute ouverte sur une table. Il prévint la police qui se rendit immédiatement chez le jeune homme.

Là on trouva le père de l'employé que l'on accusait déjà d'infidélité. Celui-ci offrit de laisser tous les mois le traitement de son fils pour solder le déficit.

Cette proposition, faite avec une surprise

placidité, parut suspecte à la police; elle fit des perquisitions qui amenèrent la découverte d'un billet de 1,000 fr. dans le portefeuille que notre homme avait en poche.

Pendant qu'on discutait sur la provenance de ce billet, un autre employé de la maison de banque prenait des renseignements chez les diverses personnes où X... avait perçu de l'argent le matin. Il put recueillir un détail précieux.

L'un des billets de banque remis au jeune homme portait au dos, en marge, un calcul de quelques chiffres fait à la hâte par un commerçant quelques minutes avant de payer sa traite.

Le hasard sauva le pauvre enfant de la plus flétrissante des accusations, déjà bien aggravée par sa fugue du bureau au moment où il s'était aperçu du déficit.

Le billet saisi dans la poche de son père portait, à l'endroit désigné, le calcul donné comme signallement.

Ce malheureux homme avait volé son fils. Le tribunal correctionnel l'a condamné à dix mois de prison.

Dernières Nouvelles.

M. Anatole de la Forge, ancien préfet, a été nommé directeur de la presse, en remplacement de M. Hector Pessard, démissionnaire.

Nous lisons dans les *Tablettes d'un Spectateur* la nouvelle suivante, et leur en laissons toute la responsabilité :

« On annonce au dernier moment qu'une tentative criminelle en vue d'incendier l'Exposition aurait eu lieu cette après-midi au moyen d'un ballon chargé de matières incendiaires. Cette tentative absolument ridicule ne pouvait qu'échouer.

Les détails nous manquent. »

Les journaux anglais répandent le bruit que l'Angleterre envoie 30,000 hommes de troupes indiennes au lac de Van pour menacer les Russes du Caucase.

L'escadre anglaise de la Chine est allée à Yokoama, surveiller la flotte russe du Japon.

Une dépêche de Yokoama, 15 mai, annonce que Okubo, ministre de l'intérieur, vient d'être assassiné. L'assassin est arrêté.

On signale un tremblement de terre à Cuba. 600 morts.

Pour les articles non signés : P. GODDT.

REVUE LITTÉRAIRE

Supplément mensuel à l'*UNIVERS*.

6 Francs par an.

La *Revue Littéraire* est servie gratuitement à tous les abonnés des deux éditions de l'*Univers*.

Bureaux : 10, Rue des Saints-Pères, Paris.

Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris,

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

« Monsieur, j'ai eu l'occasion d'employer souvent, pour mes malades faibles ou débilités, votre ELIXIR ANALEPTIQUE, et j'ai la satisfaction de vous assurer qu'il n'a cessé de me donner de bons résultats; cela est si vrai, que, pour mes enfants, je viens vous prier de m'adresser quelques flacons. » D. H., à Marseille.

A. M. Mercier, pharmacien à Nantes. »

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

P. GODDT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MAI 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %			74 10	33	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.			600			2 50
4 1/2 %			103 25	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.			655			2 50
5 %			109 80	20	Crédit Mobilier			156 25			
Obligations du Trésor, t. payé.			496	1	Crédit foncier d'Autriche			510			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			935		Charentes, 500 fr. t. p.			97 50			2 50
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			506	1	Est			650			3 75
1865, 4 %			523 75		Paris-Lyon-Méditerranée			1645			
1869, 3 %			400	3 75	Nord			820			
1871, 3 %			394		Ouest			1370			
1875, 4 %			364		Orléans			1126 25			
1876, 4 %			499		Compagnie parisienne du Gaz			720			
Banque de France			3060	15	C. gén. Transatlantique			523 50			
Comptoir d'escompte			702 50	2 50							
Crédit agricole, 200 f. p.			380	10							
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			350								
					Canal de Suez			740			5 0
					Crédit Mobilier esp.			602 50			12 50
					Société autrichienne			326 25			8 75
					OBLIGATIONS.						
					Orléans			347 50			
					Paris-Lyon-Méditerranée			346			
					Est			343 50			
					Nord			319 25			
					Ouest			344 50			
					Midi			343			
					Charentes			367 75			
					Vendée						
					Canal de Suez			550			

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
9 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).	
1 — 25 — — — — — omnibus-mixte.	
4 — 10 — — — — — soir, — — — — —	
7 — 15 — — — — — — — — — — — — — — —	
10 — 37 — — — — — — — — — — — — — — —	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.	
9 — 31 — — — — — omnibus.	
8 — 40 — — — — — — — — — — — — — — —	
12 — 40 — — — — — soir, — — — — —	
4 — 44 — — — — — — — — — — — — — — —	
10 — 28 — — — — — — — — — — — — — — —	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
45^e ANNÉE (1877).
Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45^e année), mis en vente le 5 décembre 1877.
LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris 7 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :
TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50
ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque;
2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Brunet et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargatzis, 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 40 fr. »
— cart., doré sur tranche 45 fr. »

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
Les closiers de la PETITE-POITTE-VINIÈRE et du CIRON, commune de Vivy, et une closierie, à l'Oucheraie, même commune.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
Pour le 24 juin 1878,
LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE
Commune de Villebernier, à 3 kilomètres de Saumur,
Avec cour, servitudes et grand jardin.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etudes de M^e REVERDY, notaire à Champdeniers, et de M^e BARRION, notaire à Bressuire (Deux-Sèvres).

A VENDRE
UNE BELLE PROPRIÉTÉ
DE 206 hectares,
APPELÉE
BOIS-BASSET
Composée d'une ancienne habitation et de trois corps de ferme, située à deux kilomètres de la station de Coulonges-Thouarsais, entre Bressuire et Thouars.
Beau pays de chasse. — Gibier abondant. (233)

A VENDRE
Maison, Jardin et Dépendances,
PROPRES AU COMMERCE.
S'adresser à M. LOISEAU, rue du Chardonnet, à Saumur, près l'Ecole de cavalerie. (239)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrui, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

Etude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE
Le dimanche 19 mai 1878, à midi,
A Montsoreau, dans la maison Nau-Morice.
On vendra :
Lits complets et objets de literie, meubles de salle à manger et de chambres à coucher, mobilier et batterie de cuisine, vaisselle, pendules, tables, fauteuils, chaises, armoires, coffres, etc., etc.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
DEUX MAISONS
Montée de la Retraite.
S'adresser à la Retraite. (180)

UNE DAME de 35 ans, pouvant disposer de quelques heures, demande une comptabilité.
S'adresser au bureau du journal.

M. DAVEAU, peintre-vitrier au Pont-Fouchard, demande un jeune homme comme apprenti.

FONDERIE IMPORTANTE (Province) associée avec 100,000 fr. pour remplacer associé retiré. Affaire de premier ordre. — Beaux bénéfices justifiés.
AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris. (240)

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN
A LA FRANCE FINANCIÈRE
Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.
S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, 1, Place des Victoires, à Paris. (241)

M. RIELLANT
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois.
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

COSMYDOR
Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni vinaigre.
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans ACIDE ni VINAIGRE est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé.
(En faire usage quotidiennement.)
LE FLACON : 1 FR. 50.
Se vend partout.
Entrepôt général : 25, Rue Bergère, Paris.
Envoi free du Prospectus explic. contre demande affranchie.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES
LÉPICIER, successeur de GILLET
Rue des Arènes, 18, à ANGERS.
Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc. dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.
GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

A LA PROVIDENCE
FABRIQUE DE FLEURS
38 et 40, rue Saint-Jean,
M^{LES} DURVILLE
SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers-or et argent, mousse.
ARTICLES MORTUAIRES.

Librairie E. DÉZE, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES
Par G. D'ESPINAY,
Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.
Première série :
MONUMENTS D'ANGERS
Deuxième série :
SAUMUR ET SES ENVIRONS
Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Chaque série se vend séparément.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.